

22^{ème} Université de la paix

« Femmes et paix »



Du 19 au 21 juin 2023 — édition numérique



22^e Université de la paix

« Femmes et paix »

Du 19 au 21 juin 2023, édition numérique

L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, avec le soutien de la Région Normandie et de l'Université de Caen-Normandie organise la 22^{ème} édition de l'Université de la Paix avec pour thème cette année : « Femmes et paix ».

Le leadership des femmes, la place de ces dernières dans nos sociétés, leur participation à la vie publique ou privée ou encore leur intégration dans la prévention et le règlement des conflits sont partout menacés. Ce constat dressé par ONU femmes est plus que jamais d'actualité au 21^{ème} siècle.

En temps de paix, les femmes sont confrontées à différents obstacles qui limitent leur participation à la vie politique. Ces obstacles sont aussi bien le fruit d'un contexte culturel, de l'existence de lois discriminatoires ou bien d'un défaut de soutien financier leur permettant d'accéder à des études par exemple. En temps de guerre, les femmes sont les principales victimes non-combattantes des conflits armés. En 2000, l'ONU estimait que 70% des victimes des conflits armés sont des femmes ou des enfants. A titre d'exemple, on estime à 500 000 le nombre de femmes violées pendant le conflit au Rwanda. Pour finir ce sombre tableau et dans le contexte de la crise climatique, le groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC) a établi que les femmes sont les premières victimes du réchauffement climatique en grande partie parce qu'elles représentent la majorité des pauvres dans le monde et dépendent davantage des ressources naturelles menacées.

Malgré cet état des lieux pessimiste, il n'est plus à prouver le rôle essentiel que les femmes peuvent/doivent jouer dans la société ou dans la résolution des conflits. L'ONU a ainsi démontré que la probabilité du maintien d'un accord de paix augmente de 35% lorsque celui-ci est négocié avec les femmes. Le GIEC est convaincu du rôle majeur des femmes dans la lutte contre le réchauffement climatique et s'appuie par exemple sur une étude du Programme alimentaire mondial (PAM) pour étayer ses propos. Selon cette étude, si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20 à 30% les rendements de leur exploitation. Des gains de production de cette ampleur pourraient réduire de 12 à 17% le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. Loin d'être uniquement des victimes, les femmes sont les actrices du changement.

Et le cadre international pose déjà cette ambition. De nombreuses conventions internationales protègent les femmes et reconnaissent la place essentielle qu'elles doivent occuper dans la société (Convention CEDAW, Conventions internationales relatives au droit international humanitaire). Les Nations-Unies ont également mis en lumière l'importance de l'implication des femmes dans la résolution des conflits armés notamment grâce à la résolution 1325 de leur Assemblée générale. Les objectifs de développement durable (ODD), et en particulier l'ODD n°5 « égalité entre les sexes », soulignent enfin l'indispensable place des femmes dans tous les processus et instances de décision. Malgré ce cadre donc, force est de constater que de nombreuses évolutions restent à concrétiser.

A travers cette 22^{ème} édition de l'Université de la paix, nous proposons aux participants de s'interroger avec nos experts sur les freins actuels et surtout, de réfléchir aux pistes d'évolution à mettre en œuvre pour faciliter l'action et l'engagement des femmes.



22^e Université de la paix

« Femmes et paix »

Du 19 au 21 juin 2023, édition numérique

— Informations pratiques

Quand ?

Du 19 au 21 juin

Où ?

En ligne,
visioconférences

Qui ?

20 - 28 ans
Francophones

Diplôme ?

Minimum
deux années
d'études

Combien ?

50€

L'Université de la paix a vocation de former les jeunes et/ou futurs professionnels. Elle est ainsi ouverte aux 20 - 28 ans qui ont un intérêt particulier pour la matière proposée. La maîtrise de la langue française est impérative, et vous devez avoir étudié ou travaillé (au choix) le droit, les sciences sociales, les sciences politiques ou l'histoire.

Les frais d'inscription s'élèvent à 50€.

Si votre candidature est retenue, un lien vous sera transmis afin de procéder au paiement sécurisé des frais d'inscription.

Pièces justificatives à fournir :

- Le formulaire d'inscription complété - (**formulaire accessible en cliquant ici**) ;
- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Une photo au format jpeg ou png.

Afin de garantir la qualité des échanges, 80 candidatures seront retenues.

L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix se réserve le droit d'organiser un entretien via Skype aux candidats, en cas de nécessité.

Dossier de candidature à envoyer au plus tard le vendredi 2 juin 2023 à l'adresse suivante :
universitedelapaix@2idhp.eu

Formulaire accessible en cliquant ici ou en scannant ce QR code :





22^e Université de la paix

« Femmes et paix »

Du 19 au 21 juin 2023, édition numérique

— Programme prévisionnel

Sous réserve de modifications.

Horaires indiqués en UTC+2, heure de Paris.

Lundi 19 juin	Mardi 20 juin	Mercredi 21 juin
Connexion à partir de 15h30		
15h45 - 16h00 Ouverture de la 22 ^{ème} Université de la paix		
16h00 - 17h30 « Les droits des femmes » Professeure Catherine-Amélie Chassin	16h00 - 17h30 « Les femmes dans la guerre » Intervenant(e) à confirmer	15h30 - 17h00 « Femmes et gouvernance » Nicole Ameline
17h30 - 17h45 Pause		
17h45 - 18h30 Echanges interactifs	17h45 - 18h30 Echanges interactifs	17h15 - 18h30 Rencontre avec Hadja Idrissa Bah, Présidente et fondatrice du Club des jeunes filles leaders de Guinée
18h30 Clôture de la journée	18h30 Clôture de la journée	18h30 Clôture de la 22 ^{ème} Université de la paix



22^e Université de la paix

« Femmes et paix »

Du 19 au 21 juin 2023, édition numérique

— Intervenants



Catherine-Amélie Chassin

Docteur en droit et enseignant-chercheur à l'Université de Caen Normandie
Co-directrice du Master Droit des libertés

Catherine-Amélie Chassin est Docteur en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Depuis 2003, elle est Enseignant-Chercheur à l'Université de Caen Normandie, où elle codirige le Master Droit des libertés. Ses recherches et publications sont principalement orientées sur les migrations internationales, qu'elles soient contraintes ou non, mais elles portent également sur la question plus large des droits fondamentaux de la personne humaine. Depuis 2011, Catherine-Amélie Chassin est le Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.



Nicole Ameline

Membre du Comité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)

Nicole Ameline est une femme politique française, Députée du Calvados de 1991 à 2017. Dans le cadre de ses fonctions de députée, elle a été membre et Vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et présidente de la Commission Défense et Sécurité au sein de cette organisation. Elle a également été ministre. Elle a largement contribué à la définition d'une politique d'égalité salariale entre les hommes et les femmes, à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan en faveur de l'autonomisation des femmes et la mise en place d'un dispositif législatif de lutte contre les violences conjugales. Elle est élue membre du Comité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) au siège de l'ONU à New York.



Hadja Idrissa Bah

Présidente et fondatrice du Club des jeunes filles leaders de Guinée

Hadja Idrissa Bah a commencé à militer à l'âge de 13 ans. Son combat : la défense des droits des jeunes filles en Guinée et en Afrique. Présidente du parlement des enfants de Guinée à 15 ans, Hadja Idrissa Bah a fondé le club des jeunes filles leaders de Guinée en 2016. Cette association milite pour les droits des femmes et des enfants de la République de Guinée, en luttant principalement contre les mariages forcés, les violences sexuelles et les mutilations génitales.

Aujourd'hui, à 23 ans, Hadja Idrissa Bah est membre du Conseil d'administration de l'ONG Equipop, qui œuvre en faveur de la santé et des droits des femmes et des filles dans le monde. Elle est notamment intervenue lors du G7 en tant qu'ambassadrice du réseau des jeunes féministes de l'Afrique de l'Ouest francophone.

— Contacts

Institut international des droits de l'Homme et de la paix

— Citis, le Pentacle
5, avenue de Tsukuba
14 200 Hérouville Saint-Clair

Jonas Bochet

Directeur
universitedelapaix@2idhp.eu

Clémence Bisson

Coordinatrice des programmes
universitedelapaix@2idhp.eu

Benoist Chippaux

Chargé de mission
universitedelapaix@2idhp.eu

Sarah Mayer

Chargée de mission
universitedelapaix@2idhp.eu

www.2idhp.eu

